



(<https://www.cdctemiscamingue.org/>)

Devenir membre

Pour devenir membre de la Corporation de Développement Communautaire du Témiscamingue

Les membres en 3 catégories :

1ère catégorie – membre actif

Membre votant qui inclut les organismes communautaires autonomes tels que définis au point #1 – Dispositions générales, et des organismes démontrant qu'ils ont des pratiques suffisamment proches de l'action communautaire autonome (ACA).

2e catégorie – membre associé

Membre votant qui peut inclure d'autres organismes (des OBNL, des entreprises d'économie sociale et des coopératives dûment constitués en personne morale) qui partagent les objectifs de la Corporation.

3e catégorie – membre solidaire

Membre non-votant qui inclut toutes personnes, institutions publiques et parapubliques des réseaux de la santé et services sociaux, des réseaux scolaires, des réseaux municipaux (MRC, municipalité, OMH), organismes d'employabilité parapublics, organisations de développement économique et industriel, regroupements locaux, Centres à la Petite Enfance, etc. qui est solidaire aux valeurs promues et défendues par la Corporation.

Vous devez adhérer à la mission, à la vision et aux valeurs de la corporation et en faire la promotion.



Mission
La CDCT a pour MISSION : la consultation, la concertation et la mobilisation de ses membres pour la défense de leurs intérêts et la promotion de l'action communautaire autonome misant sur l'action citoyenne et sur le développement social.

Vision
Développer des actions afin de permettre la solidarité, l'engagement et le sentiment d'appartenance des membres envers la CDCT, avec une approche d'éducation populaire autonome.

Valeurs
« Leadership » Aller au-devant en utilisant un pouvoir d'influence positif. Mobiliser les membres en lien avec les enjeux qui les concernent.
« Justice sociale » Défense des intérêts, des droits des membres ainsi que la reconnaissance de ceux-ci, dans la dignité, l'égalité et l'équité.
« Solidarité » Préoccupation pour l'objectif partagé, l'implication dans la réussite collective plutôt qu'individuelle dans un souci d'esprit d'équipe, d'échange et d'entraide.

Services aux membres

- Concertation, consultation et représentation sur des dossiers territoriaux et régionaux
- Soutien et accompagnement aux membres
- Formation
- Promotion et travail en partenariat
- Information, analyse et vulgarisation des enjeux communautaires et de développement social

La CDCT est affiliée :



Caractéristiques du membership de la Corporation

La Corporation doit :

- Posséder un membership composé d'au moins 60 % de membres de la première catégorie sur l'ensemble des membres votants ;
- Être doté d'instances – dont l'assemblée générale et le Collectif – où le pouvoir décisionnel appartient aux membres de la première catégorie, et ce, dans une proportion d'au moins 60 % ;
- Être constitué, au niveau de ses membres de la première catégorie, d'un membership multisectoriel ;

Conditions d'admission

Pour être membre dans les **catégories #1 et #2** de la Corporation, un organisme communautaire doit satisfaire aux conditions de notre politique d'adhésion des membres.

Pour être membre dans la **catégorie #3**, toutes organisations ou personnes doit poursuivent des buts compatibles et être en accord avec les valeurs promus et défendus par de la Corporation et manifester un intérêt évident pour le développement communautaire. Il doit aussi remplir le formulaire d'adhésion et être admis par les membres du Collectif.

Démission

Un membre peut démissionner en tout temps sur simple avis écrit au Collectif.

Le membre doit payer la cotisation de l'année courante à moins qu'il n'ait démissionné dans les trois (3) mois suivant le début de l'exercice financier.

Suspension ou expulsion

Le Collectif peut réprimander, suspendre ou expulser un membre qui a enfreint le règlement, qui a nui aux intérêts de la Corporation par ses activités, sa conduite ou qui n'a pas payé sa cotisation.

Le Collectif doit au préalable lui donner un avis écrit de dix (10) jours mentionnant les fautes reprochées, la date, l'heure, l'endroit de la réunion où son cas sera entendu et le fait qu'il aura droit de faire valoir son point de vue. La décision du Collectif est finale et sans appel.

Cotisation

La cotisation annuelle est fixée par résolution de l'assemblée générale et payable dans les trois (3) premiers mois de l'année financière.

Liste des membres

Une liste des membres en règle des **catégories #1 et #2** de la Corporation incluant les adresses et téléphones des associations de même que leurs représentants doit être mise à jour annuellement avant la fin de l'année financière. **Quant à la catégorie #3** : les membres auront le choix de la confidentialité ou non. Cette liste est sous la responsabilité première du ou de la secrétaire de la Corporation auprès de qui il est possible d'en faire la consultation.

Droits des membres

Les membres des catégories #1 et #2 ont droit :

1. d'être convoqués et de participer aux assemblées générales ;
2. de voter et de proposer, en assemblée générale, toutes questions concernant la Corporation ;
3. d'être mis en nomination pour combler des postes au Collectif ou autre ;
4. de demander l'appui de la Corporation pour être soutenus et représentés ;
5. de participer aux comités ou activités mis sur pied par la Corporation ;
6. d'être représentés par la Corporation auprès d'instances locales, régionales ou nationales selon les mandats et les disponibilités de la Corporation ;
7. de recevoir de l'information ainsi que tous les documents pertinents produits par la Corporation ;
8. de recevoir l'invitation aux formations et aux activités organisées par la Corporation ;
9. de bénéficier des services Collectifs de la Corporation, selon nos politiques établies.

Devoir des membres

Les membres des catégories #1 et #2 :

- a. Être présents(es) à l'assemblée générale annuelle et participer autant que possible aux autres assemblées, afin d'assurer une vie associative saine ;
- b. Promouvoir les buts, objectifs et la continuité de la Corporation ;
- c. Fournir les ressources matérielles et humaines au bon fonctionnement de la Corporation ;
- d. S'assurer, de manière continue, que la Corporation respecte le Cadre de référence et réponde aux caractéristiques d'une CDCT telles que définies dans les présents règlements généraux ;
- e. Acquitter sa cotisation annuelle ;
- f. S'impliquer dans différentes tâches ou fonctions (au Collectif, dans des comités ou dans des représentations) afin de favoriser le fonctionnement et le développement optimal de la CDCT ;
- g. Donner suite et rendre compte des mandats qu'ils acceptent auprès du Collectif de la Corporation.
- h. Collaborer avec les autres organismes communautaires, notamment par le partage d'information et d'outils de travail.

Droits des membres solidaires (3e catégorie)

- a. D'être convoqués et de participer aux assemblées générales ;

- b. Être présent,e à titre d'observateur,trice aux assemblées ;
- c. Sur demande, participer aux comités et aux activités mis sur pied par la Corporation ;
- d. De recevoir l'invitation aux formations et aux activités organisées par la Corporation ;
- e. Recevoir les informations publiques destinées aux membres de la Corporation.

Devoirs des membres solidaires (3e catégorie)

- a. Remplir le formulaire d'adhésion ;
- b. Payer la cotisation annuelle ;
- c. Promouvoir les buts, objectifs et la continuité de la Corporation.



Actualités

Hommage à Lorraine Guay (<https://cssante.com/2022/06/22/hommage-a-lorraine-guay/>)
2022 - 06 - 22

Source : CSSante

Infolettre – été 2022 (<https://cssante.com/2022/06/15/infolettre-ete-2022/>)
2022 - 06 - 15

Source : CSSante



Nos membres



(<https://www.cdctemiscamingue.org/nos-membres/le-portail>)

Voir la liste des membres (<https://www.cdctemiscamingue.org/espace-membres/organismes-communautaires-du-temiscamingue>)



Sondage

Aucun sondage pour le moment.

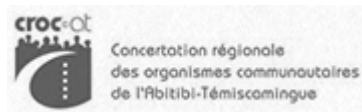
CDC Témiscamingue

Téléphone : **819-625-2500**

info@cdctemiscamingue.org
(mailto:info@cdctemiscamingue.org)

31, rue Sainte-Anne
Ville-Marie, Qc
J9V 2B6

Partenaires



(<http://www.crocat.ca/about.aspx>)



(<http://www.tncdc.com/accueil>)



(<http://www.cafa-at.ca/>)



(<http://www.cssante.com/>)



(<http://www.pauvrete.qc.ca/?-MISSION-COLLECTIVE-batir-un-Quebec->)



(<http://www.lerepat.org/>)

**Secrétariat à l'action
communautaire
autonome
et aux initiatives
sociales**



(<http://www.mess.gouv.qc.ca/sacais/>)

© 2014, CDCT

Design + programmation (<http://www.kiwicreation.ca/>) : Kiwi
Création (<http://www.kiwicreation.ca/>)